Valorisation du bois de cèdre

L'Office National des Forêts souhaitait mieux valoriser la production de cèdre local. Cette volonté partagée par le Parc naturel régional du Luberon et la communauté de communes du Pont Julien, les communes de Bonnieux, Lacoste et Ménerbes, s'est traduite par la création du parc à bois.
Inscrit dans le programme du Pôle d'Excellence Rurale présenté par le PNRL, **ce projet s'articule autour de trois axes :**

- création de la plate-forme de stockage du bois,
- sensibilisation des élus, architectes, exploitants forestiers et entreprises de première et seconde transformation,
- promotion du bois de cèdre par la réalisation de bâtiments publics locaux utilisant ce matériau.

La vente actuelle des coupes de cèdres en lots hétérogènes sur pied nuit à la meilleure utilisation des diverses qualités technologiques, durables ou esthétiques du bois.

LA MISE EN VALEUR DU CÈDRE EST DONC PROPOSÉE :

- Par l'exploitation en régie des coupes de bois issues des forêts communales du Luberon, dans un premier temps,
- Par le classement des pièces de bois selon leurs qualités regroupées en lots homogènes, de la trituration à la menuiserie, voire l'ébénisterie,
- Par le stockage sur le parc de Pied Rousset,
- Par un suivi assurant la traçabilité de chaque pièce.

Les communes concernées assurent le financement des coupes. Celui-ci est récupéré lors de la vente des lots de bois.

Crédits photos : ONF et Luberon - Maquette : Parole d'Image - L'imprim' [Imprim'Vert] - Papier recyclé 100%.

Plan d'accès (Goult Vaucluse)

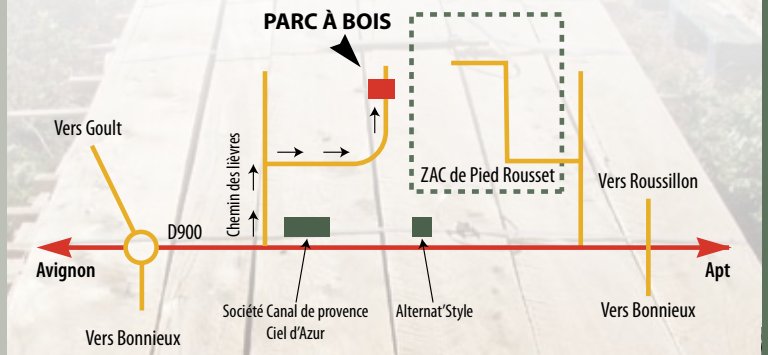

COMMERCIALISATION DU BOIS DE CÈDRE :
pour connaître les stocks disponibles, les tarifs et passer commande, vous pouvez prendre contact avec :

Gille PLAUCHE, technicien ONF : tél. : 06 80 30 90 98
gilles.plauche@onf.fr

Georges DUCOS, technicien ONF : tél. : 06 27 04 84 08

Bois de Cèdre en Luberon

PARC À BOIS DE PIED ROUSSET

BOIS DE CÈDRE

De la graine à l'arbre…

La forêt des cèdres du petit Luberon constitue une zone historique de réalisation forestière.

Ce peuplement de cèdres est issu de graines récoltées dans le moyen atlas Algérien et semées directement en place dans des potets réalisés manuellement par la population des villages alentours.

Cette première tentative date de 1861 et fut réalisée sur une surface assez grande allant de Bonnieux à Oppède, principalement sur le plateau sommital.

On rencontre par petit bouquet ou à l'état isolé ces arbres remarquables de première génération reconnaissable à leur silhouette d'arbre de parc d'un port majestueux.

Ceci est dû à une réussite aléatoire consécutive à des conditions difficiles autant climatiques que pédologique. Les premiers arbres arrivés à maturité ont commencé à fructifier aux alentours de 1920.

De ces graines sont issus les arbres dits de deuxième génération. D'un port forestier plus haut, plus rectiligne, moins branchu et moins conique, ils occupent les espaces vides entre leurs aînés. Une troisième génération de cèdre s'est développée à la faveur de l'incendie de 1952.

De l'arbre au bois…

Aujourd'hui, dans le Luberon, la cédraie forme une forêt d'environ 300 hectares sur les communes de Bonnieux, Lacoste et Ménerbes. La sylviculture dynamique mise en place par l'ONF au travers des coupes d'amélioration inscrites dans les aménagements forestiers permet la mise sur le marché d'environ 250 m^3 de bois par an.

Cette ressource est amenée à se développer dans le futur :

- avec l'accroissement en volume de l'arbre moyen,
- par l'amélioration technologique des fûts *(diamètre, rectitude, décroissance, élagage…),*
- par l'augmentation des surfaces en production,
- par l'extension géographique des territoires d'approvisionnements.

Du bois à l'oeuvre d'art

Bois imputrescible, naturellement de classe quatre, le bois de cèdre répond à de nombreuses utilisations.

Bois de menuiserie et d'ébénisterie :
bois fraisé,
bois de construction,
charpente, ferme, caisse,
cardage,
chalet.

Source : Arbo cimes.

Mobilier d'extérieur :
table, banc,
bac à fleurs,
pergola,
caillebotis, pavé,
abri de jardin,
barrière.

Utilisation en agriculture et élevages :
piquet de vignes, poteau,
clôture, enclos,
parc équestre, box.

Utilisation en ingénierie routière :
panneaux routiers et touristiques,
lisse routière,
mur de soutènement paysagé.